Communiqué des enseignants mobilisés du lycée Honoré de Balzac (Mitry-Mory, 77)
réunis en Assemblée générale le 25 janvier 2019

Suite à l'Assemblée générale intersyndicale de l'académie de Créteil du jeudi 24 janvier 2019, à laquelle se sont joints des collèges et lycées des académie de Versailles et Paris,

Nous, professeurs du lycée Honoré de Balzac réunis ce vendredi 25 janvier, en lutte depuis déjà un an :
- contre les attaques que la réforme du lycée représente envers nos élèves, nos conditions de travail, nos postes et nos disciplines,
- contre les attaques que la réforme du baccalauréat représente envers les conditions d'enseignement et d'évaluation, la valeur du diplôme et la poursuite d'études de nos élèves,
- contre les injustices, les inégalités et les dysfonctionnements provoqués par Parcoursup,

Nous constatons que :
- Le ministre a choisi d'ignorer la large opposition suscitée par ces réformes parmi les personnels, ainsi que les mobilisations lycéennes, et les inquiétudes et les critiques exprimées par les parents d'élèves.
- Ni la consultation sur les programmes, dont les résultats n'ont pas été rendus publics, ni les votes négatifs, ni les contre-propositions du Conseil Supérieur de l'Éducation, n'ont permis d'obtenir de modifications significatives.

De plus, nous refusons les attaques supplémentaires que constituent l'imposition d'une deuxième heure supplémentaire, la poursuite du gel du point d'indice et le rétablissement d'un jour de carence, le projet de loi-bâillon sur « l'école de la confiance », et les projets concernant le statut de fonctionnaire et les retraites.

Dès lors, considérant :
- que les journées d'action ponctuelles auxquelles nous avons participé n'ont pas suffi à faire évoluer la position du ministre,
- qu'un nombre important de collègues ressentent la nécessité de durcir la mobilisation, et de s'allier à d'autres secteurs mobilisés pour être plus forts,
- qu'une journée de grève interprofessionnelle aura lieu le mardi 5 février, notamment contre les réformes régressives, en faveur de réels moyens alloués aux services publics, et pour l'augmentation des rémunérations,
- et qu'il existe des appels à faire de cette journée le point de départ d'une mobilisation prolongée et convergente, afin de faire gagner nos revendications ;

Nous décidons :
- de nous mettre en grève le plus massivement possible le mardi 5 février et les jours suivants,
- d'utiliser le temps ainsi dégagé pour informer la population et nous faire entendre des autorités,
- de constituer une caisse de grève pour contribuer au succès de ce mouvement dans la durée.

Par ailleurs, pour contribuer à construire la mobilisation, nous annonçons notre intention de participer :
- à toute nouvelle Assemblée générale appelée par l'intersyndicale de l'Académie de Créteil,
- à la manifestation nationale du 2 février à Paris, proposée par la Coordination nationale le 19 janvier,
- à la prochaine réunion de cette Coordination nationale.

Appel adopté par 31 collègues,
avec le soutien de la section SNES-FSU
de l'établissement

Nous invitons tous nos collègues à en débattre dans leurs établissements,
et à nous rejoindre dans cette action.
Cette action ne pouvant fonctionner que collectivement nous appelons les collèges et lycées mobilisés souhaitant se joindre à cet appel à nous le faire savoir et à diffuser l'information le plus largement possible.

Contact : balzacmitry@gmail.com

Évènement : https://www.facebook.com/events/525454301196589/